

**SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS
À 10 M\$ AUTORISÉS**

1 **1. Tableau de suivi**

2 Le tableau suivant dresse une comparaison entre les investissements inférieurs
3 à 10 M\$ autorisés par catégories, en vertu de la décision D-2004-57, et les
4 investissements réels pour ces mêmes catégories.

SUIVI DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2004

Catégorie (M\$)	INVESTISSEMENTS < 10 M\$		
	Autorisés D-2004-57	Réels 2004	Écart réel/autorisé
Maintien des actifs	229,0	201,2	-27,8
Amélioration de la qualité	28,9	30,7	1,8
Croissance de la demande	197,7	234,6	36,9
Respect des exigences	43,4	33,6	-9,8
Total investissements < 10 M\$	499,0	500,1	1,1

5
6 **2. Explications d'écarts**

7 Le nombre accru de nouveaux abonnés par rapport au niveau prévu explique les
8 investissements additionnels requis en croissance de la demande. Par ailleurs, le
9 report de certains investissements afférents aux réseaux autonomes et à divers
10 projets dont le développement de logiciels, de même qu'une réduction des
11 investissements dans le domaine mesurage, font en sorte que globalement,
12 l'écart entre les investissements autorisés et les investissements réels est non
13 significatif.